

32èmes journées scientifiques de la STP

Thème : « Les états généraux en psychiatrie »

Tunis les 1&2 décembre 2023

La Psychiatrie en Tunisie a connu plusieurs périodes. Elle a démarré avec l'apport des pionniers par la création en 1911 du pavillon des nerveux de l'hôpital civil français, l'actuel CHU Charles Nicolle de Tunis qui servait de lieu de transit des malades aux hôpitaux français. En 1931, l'hôpital psychiatrique a été ouvert, appelé « asile d'aliénés de la Manouba ». Il était ouvert à l'ère coloniale, où les médecins appliquaient les méthodes utilisées en France, faites d'institutionnalisation à outrance, de contention physique, électrique et chimique. Suite à l'indépendance du pays et au retour des premiers psychiatres tunisiens a débuté la modernisation de l'institution psychiatrique en abattant les clôtures et abolissant les camisoles, introduisant l'ergothérapie et les nouveaux traitements chimiques efficaces. En 1974, l'Hôpital de La Manouba a été rebaptisé « ERRAZI » devient universitaire et des services de psychiatrie sont ensuite créés dans des hôpitaux généraux puis dans d'autres hôpitaux régionaux ainsi qu'un service intégré à l'hôpital militaire de Tunis. En 1981 a démarré le programme national de Santé Mentale sous l'égide de l'OMS, puis a été adopté en Tunisie en 1992. Dans la même année, il y a eu la mise en place de la loi 92-83 du 3 août 1992 relative à la santé mentale et les conditions d'hospitalisation en raison de troubles mentaux, amendée et complétée par la Loi n°2004-40 du 3 mai 2004 constituant ainsi un cadre législatif pour gérer le dispositif et placer les troubles mentaux et ou les maladies mentales dans le contexte général des droits de l'homme.

Toutefois, et malgré les avancés que nous avons acquises dans le domaine de la promotion de la santé mentale et les soins en psychiatrie, plusieurs insuffisances restent à combler. Il s'agit essentiellement de :

- Une épidémiologie manquante et un coût des maladies mentales non évalué ;
- Une volonté politique non déclinée en une vraie politique de Santé Mentale ;
- Une autorité Nationale de SM assurant le leadership et la bonne gouvernance absente ;
- Une politique de secteur mise en place depuis l'an 2000 qui n'a pas été mise en œuvre de manière optimale et efficace ;
- Des soins et des budgets très hospitalo-centrés et des inégalités territoriales d'offre de santé sont majeures, faute du déploiement coordonné, sur l'ensemble du territoire, d'une politique effective de soins et de prévention de proximité ;
- Une prise en charge des malades difficiles et des malades ayant commis des actes médico légaux mal réglementée, confrontées à des défis scientifiques et éthiques de plus en plus exigeants.
- Un enseignement de la psychiatrie ne phase d'être révisé pour répondre aux nouvelles méthodes pédagogiques
- Un départ massif à l'étranger des psychiatres de tout âge, laissant une grande pénurie en ressources humaines difficile à combler ;
- Un manque sévère des médicaments et des difficultés d'accès aux soins des malades atteints de troubles mentaux qui sont confrontés à la pauvreté, l'exclusion sociale et à la stigmatisation.

Durant ces 32èmes journées scientifiques, tous ces problèmes cités et d'autres que nous n'avons pas évoqués feront l'objet de conférences, de communications, d'ateliers et de réflexions et feront animer les débats pour aboutir à des ébauches de solutions que nous aurons à proposer à tous ceux qui sont intéressés par la santé mentale, qu'ils soient acteurs ou décideurs.

Nous serons heureux de vous accueillir et de vous offrir le cadre propice pour vous exprimer et participer aux débats et aux réflexions qui pourront aboutir à la promotion de la santé mentale dans notre pays et de pointer un faisceau de lumière vers un avenir meilleur.